

La validation c'est obligatoire !

Avant de monter dans le bus, préparez votre passe Navigo ou votre ticket.



Île de France
mobilités

Pourquoi valider ?

Votre geste de validation permet à Île-de-France Mobilités de mieux connaître la fréquentation des lignes et ainsi adapter les services à vos besoins.



Île de France
mobilités

3 bonnes raisons de valider



Valider son titre de transport, c'est être en règle. En cas de contrôle, l'absence de validation est sanctionnée d'une amende de 35€.



La validation est un bon moyen de vous assurer que vous voyagez en règle :

La lumière est verte ?

Votre titre de transport est validé.

Une lumière rouge ?

Votre titre de transport n'est pas valide. Pensez à acheter un titre auprès du conducteur ou par SMS.



Valider son titre de transport à chaque montée, c'est permettre à Île-de-France Mobilités de connaître la fréquentation et d'ajuster l'offre de transport aux besoins.

Vous pouvez acheter vos titres mais aussi valider avec votre smartphone !

Service disponible sur la plupart des smartphones Android (NFC à partir de la version Android 8), et sur les iPhones !

Plus d'informations sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/aide-et-contacts/valider-avec-son-telephone>

✓ Face aux valideurs : allumez et déverrouillez l'écran, approchez le smartphone et... passez !



Tout savoir sur

la validation et le rechargement de votre titre de transport



Île de France
mobilités